Envoyé en préfecture le 03/06/2026
Reçu en préfecture le 03/06/2026
Publié le
ID : 018-211802798-20260602-DEL2688-DE

République Française
Département du Cher

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 02 JUIN 2026

Légal	En exercice	Présents	Pouvoir(s)	Absent(s)
35	35	33	2	0

Affichage : 03 juin 2026

Secrétaire de séance : **Bruno BOURDIN**

L'an deux mille vingt six, le 02 juin à 18 heures 30, le Conseil municipal de la ville de Vierzon, légalement convoqué le 27 mai 2026, s'est réuni en séance publique, Salle des actes de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Yannick LE ROUX, Maire.

Étaient présents :
Gaëtan AUPECLE, Nathalie BAPTISTE, François BEDU, Frédéric BERNARD, Anita BOUET, Bruno BOURDIN, Jacques CARLION, Aldeina CELA, Delphine CHAUVIET, Brigitte COCARD, Rachel DA SILVA, Geneviève DE BRACH, Antonio DIAS, Toufik DRIF, Julien DUFRAINE, Marc-Antoine FOSSARD, Philippe FOURNIÉ, Jill GAUCHER, Yves HUSTÉ, Pierre LE BÉLENGER, Yannick LE ROUX, Lawrence LOONTJENS, Sandrine MARTIN, Alain MASSICARD, Marie-Christine MIGALI, Martine MILLEPIED, Fabienne MOINDROT, Stéphane MOUSSET, Frédéric NOBLE, Christophe PISTILLI, Elie-Yonah RICOU, Séverine ROGER, Maryvonne ROUX.

Étaient représentés :
Malika DEMIK donne pouvoir à Nathalie BAPTISTE, Ahmed TAOUSSI donne pouvoir à Marie-Christine MIGALI.

DEL26/88 – REFUGE MUNICIPAL – CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE GROUPE D'ENTRAIDE MUTUELLE (GEM) PHOENIX DE VIERZON DANS LE CADRE D'INCLUSION D'ADULTES PRÉSENTANT UN HANDICAP

Rapporteur : Elie-Yonah RICOU

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées,

Considérant que le Groupe d'Entraide Mutuelle (GEM) Phoenix de Vierzon œuvre en faveur de l'accompagnement, de l'autonomie et de l'inclusion sociale des personnes en situation de handicap,

Envoyé en préfecture le 03/06/2026
Reçu en préfecture le 03/06/2026
Publié le
ID : 018-211802798-20260602-DEL2688-DE

Considérant la volonté de la Ville de développer des partenariats favorisant la participation des personnes en situation de handicap à des actions solidaires et citoyennes,

Considérant que le partenariat précédemment engagé entre le refuge municipal et le GEM Phoenix de Vierzon, ayant permis de développer des actions favorisant l'inclusion sociale des personnes en situation de handicap psychique, est arrivé à son terme et qu'il convient de procéder à son renouvellement,

Considérant que ce partenariat contribue au développement du lien social, de l'autonomie et de l'inclusion des personnes concernées,

Considérant qu'en accord avec le Groupe d'Entraide Mutuelle (GEM) Phoenix de Vierzon, le refuge municipal accueillera, un mercredi après-midi par mois, un groupe de cinq adultes maximum, accompagné d'éducateurs spécialisés, afin de participer à différentes activités auprès des chiens du refuge, notamment les promenades, les temps de jeu, le brossage, le toilettage et le nourrissage des animaux, sous l'encadrement d'un agent du refuge, dans un objectif de sociabilisation, d'inclusion et d'entraide,

Vu l'avis favorable de la Commission des Finances, Politique contractuelles et Personnel en date du 20 mai 2026,

Le Conseil municipal,
Ouï l'exposé de son Rapporteur,
Après en avoir délibéré,

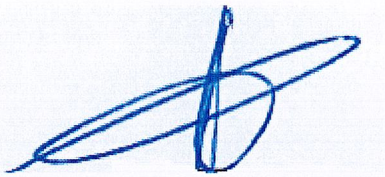
DÉCIDE

À l'unanimité,

- d'approuver la convention de partenariat entre la ville de Vierzon et le GEM Phoenix de Vierzon,
- d'autoriser le Maire ou l'adjointe déléguée à signer la convention et tout document afférent,

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance



Bruno BOURDIN

Le Maire



Yannick LE ROUX

Publication sur le site internet le 03 juin 2026